Sousceyrac en Quercy
COMMUNE NOUVELLE

BULLETIN MUNICIPAL

N°10 – Décembre 2020

SOMMAIRE

P2	LE MOT DU MAIRE
P3	A LA UNE
P4	INFORMATIONS COVID -19
P5	SOUVENIRS, SOUVENIRS
P6	BILAN DES TRAVAUX VOIRIE 2020
P7	CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DE LA FORET COMMUNALE ?
P13	L'INFO EN VRAC
P14	L'ACTU DES PROJETS
P16	ÇA S'EST PASSÉ À SOUSCEYRAC-EN-QUERCY
P17	LES ASSOCIATIONS COMMUNALES
P18	ANNUAIRES DES SERVICES ET DE L'ÉCONOMIE
P23	INFORMATIONS PRATIQUES

Restez connectés !

www.sousceyrac-en-quercy.fr

Sousceyrac-en-Quercy_Officiel

LE MOT DU MAIRE

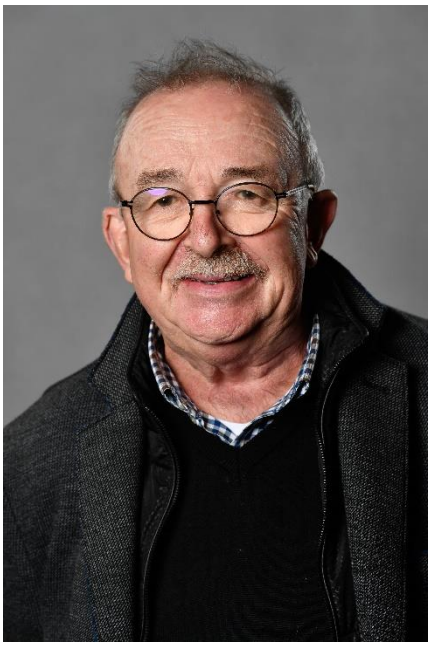

« L'année 2020 se termine et restera très certainement ancrée dans nos mémoires du fait de la crise sanitaire inédite, sans précédent, que nous subissons tous. La menace terroriste est venue se rajouter à ce malaise ambiant qui affecte le moral de tous les Français.

Malgré cela, il existe de nombreuses raisons d'espérer des lendemains meilleurs ; j'en veux pour preuve l'énorme élan de solidarité manifesté par l'ensemble des habitants de Sousceyrac-en-Quercy durant ces 2 périodes de confinement : solidarité envers nos voisins mais aussi envers les commerces de proximité locaux qui connaissent une crise économique très difficile et pour lesquels je vous demande de réserver votre priorité.

La nouvelle équipe municipale que vous avez élue au mois de mars a trouvé ses marques et l'ensemble des commissions ou des groupes de travail œuvre sereinement avec l'objectif prioritaire d'apporter les meilleurs services et d'améliorer la vie de l'ensemble de notre population. C'est au sein de ces commissions que naissent, prennent corps des projets et je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur engagement et leur volonté de voir aboutir ces projets. Parmi ceux-ci, plusieurs avaient débuté sous la mandature précédente et retiennent toute notre attention. Je pense tout d'abord à la maison de santé pluridisciplinaire dont les travaux ont bien avancé pour la partie extension, mais sont actuellement à l'arrêt sur l'ancien bâtiment. Avec Cauvaldor, maitre d'ouvrage de cette opération, nous avons proposé un nouveau calendrier aux professionnels de santé pour une livraison fin 2021.

Le chantier de la salle des fêtes de Sousceyrac avance normalement et devrait se terminer l'été prochain. Dans le cadre du plan de relance, initié par l'Etat, nous avons inscrit les travaux de rénovation thermique de notre gendarmerie, la réfection de la toiture de la mairie et la salle des fêtes de Comiac, la rénovation d'un logement à l'ancienne gendarmerie et enfin une zone de loisirs avec la création d'une aire d'accueil pour les camping-cars jumelée avec un espace skate-park pour les jeunes. Toujours pour les jeunes, les vestiaires du stade de football vont être entièrement rénovés. Les travaux de l'arborétum sont bien avancés et début 2021 les premiers arbres seront plantés.

Notre municipalité est résolument tournée vers l'avenir et pour encore améliorer notre attractivité, le projet de micro-crèche porté par Cauvaldor va voir le jour. La qualité de notre cadre de vie est un atout exceptionnel que la commission environnement et l'ensemble des élus s'efforce de valoriser par des actions concrètes au quotidien ainsi que des projets innovants.

Malgré un contexte difficile, nous devons garder le cap et une vision optimiste de notre avenir. Aujourd'hui, l'occasion nous est donnée de revoir, de repenser nos modes de consommation, saisissons-là et tournons-nous vers nos commerces de proximité.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous et de tous vos proches.

Votre Maire
Francis LABORIE

Transport à la demande (TAD)

La mairie de Sousceyrac-en-Quercy met à disposition des personnes qui n'ont pas ou peu de moyen de déplacement un service de transport à la demande, au départ des cinq communes déléguées (Calviac, Comiac, Lacam d'Ourcet, Lamativie et Sousceyrac).
Pour se conformer aux attentes de la Région Occitanie, compétente en matière de transport, les tarifs du TAD ont été revus à la baisse (voir tableau ci-dessous).

	DESTINATION SAINT-CERE		DESTINATION SOUSCEYRAC	
	Lundi et vendredi	Mercredi	Mercredi	Vendredi
Arrivée	14h	9h	8h30	13h30
Départ	17h	12h	12h30	17h30
Tarifs 2020	2€ l'aller 4€ l'aller-retour		1,50€ l'aller 3€ l'aller-retour	

Horaires d'ouverture des mairies déléguées

	Calviac	Comiac	Lacam d'Ourcet	Lamativie	Sousceyrac
Lundi		**13h30 – 17h30**			**13h30 – 17h30**
Mardi					**13h30 – 17h30**
Mercredi	**8h30 – 12h**		**9h – 12h**		**13h30 – 17h30**
Jeudi				**14h – 16h30**	**13h30 – 17h30**
Vendredi		**9h – 12h**			**13h30 – 17h30**

L'Espace France Services s'est réorganisé

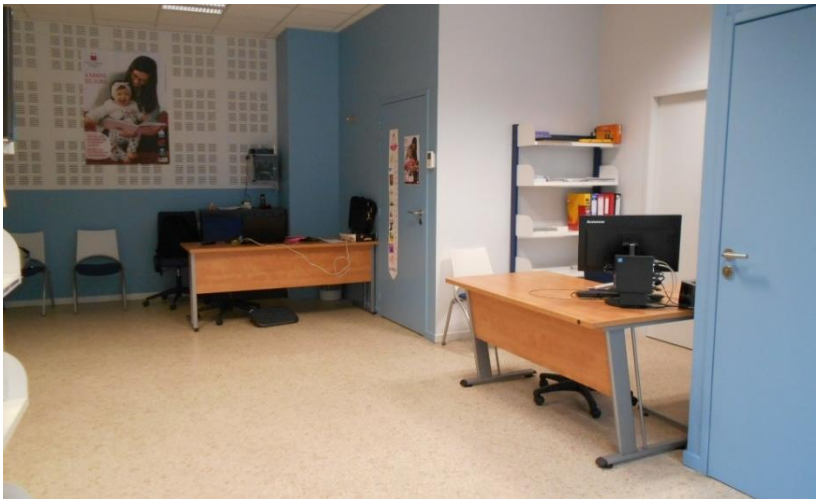

Photo : Mairie de Sousceyrac-en-Quercy - 2020

Dans une logique d'optimisation de l'espace partagé par la bibliothèque de Sousceyrac-en-Quercy et l'Espace France Services (ancienne Maison de Services au Public – MSAP), la cloison qui séparait l'espace de stockage et la bibliothèque a été supprimée. Cela a permis d'installer un bureau supplémentaire et de pouvoir ouvrir l'EFS et la bibliothèque sur les mêmes créneaux horaires. Rappel des horaires de l'EFS : lundi 16h-19h, mardi et vendredi 9h-13h et 14h-15h, jeudi 9h-13h.

Un protocole sanitaire pour les salles communales

La mairie de Sousceyrac-en-Quercy a instauré un protocole sanitaire pour les usagers des salles communales : les 5 salles des fêtes et les salles de réunion. Ce protocole détaille toutes les mesures sanitaires à appliquer à chaque utilisation des salles :

- Distanciation sociale
- Port du masque
- Hygiène des locaux
- Prévention en cas de contact avec une personne atteinte du covid-19

Ce protocole était en vigueur avant le confinement par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Il le sera de nouveau lorsque les mesures nationales permettront une reprise des activités sportives et associatives.

RAPPEL : distribution de masques « grand public »

Depuis le printemps, des masques « grands publics », fournis par le Département du Lot et l'Association Ségala Limargue, sont donnés gratuitement aux habitants de Sousceyrac-en-Quercy dans les mairies déléguées (voir heures d'ouverture page 3).

Noël des ainés

La mairie de Sousceyrac-en-Quercy regrette de ne pas pouvoir organiser les traditionnels repas de Noël pour ses ainés de plus de 65 ans. En lieu et place, un présent leur sera offert.

Passage des pompiers

En raison du contexte sanitaire lié au Covid-19, les sapeurs-pompiers de Sousceyrac-en-Quercy vous informent que le traditionnel passage des calendriers ne pourra pas avoir lieu en cette fin d'année 2020.

Nous espérons vivement qu'une amélioration de la situation permettra de reporter notre passage et venir à votre rencontre en début d'année 2021 tout en respectant bien-sûr l'ensemble des gestes barrières.

Nous restons en revanche présents et actifs pour l'exercice de nos missions de secours.

Dans l'attente de venir à votre rencontre, prenez soin de vous.

Ecole de Comiac – Année 1961

1er rang, en bas, de gauche à droite

Nicole SEGUIGNES, Jacques DAVAL, Patrick DAVAL, Jacqueline GENRIES, Annie MONTBERTRAND, Maïté CAYROL, Lisette BENNET, Michel ESPALIEU.

2ème rang, de gauche à droite

Geneviève BENNET, Thérèse COUZI, Christiane IZOULET, Simone PRATOUSSY, Sylvette DAVAL, Monique VIERSOU, Agnès FAGES, Monique FAURE.

3ème rang, de gauche à droite

Madame CUEYE (institutrice), Marguerite COUZI, Fernand PRATOUSSY, Jacqueline GENRIES, Denise FAURE, Josette FAURE, Bernard FAGES, Claude NAUVIOLES.

4ème rang, de gauche à droite

Monsieur CUEYE (instituteur), Pierrot BENNET, Christiane GENRIES, Guy SALACROUP, Yves PROUPECH, Michel BASTIDE

Avec la participation de l'association Les Amis de Comiac

BILAN DES TRAVAUX VOIRIE 2020

Les travaux de voirie réalisés en 2020 sur la commune de Sousceyrac-en-Quercy sont les suivants :

TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR CAUVALDOR

- ✓ **Point à Temps** : travaux réalisés par l'entreprise Siorat ; 35 tonnes de liant pour toute la commune nouvelle pour un montant de 46 200€ TTC.

- ✓ **Enrobé à froid** : 17 tonnes de grave pour un montant de 1 984,92€ TTC

- ✓ **Programme voirie 2020** : travaux réalisés par la STAP
  - Calviac : VC de la boule – 39 229,20€ TTC pour 997 mètres
  - Sousceyrac : VC de Simon – 7 940,40€ TTC pour 310 mètres
  - Sousceyrac : VC de Ribeyrolles – 16 816,92€ TTC pour 590 mètres
  - Sousceyrac : VC de Pressoire – 17 603,40€ TTC pour 425 mètres
  - Le reste du programme (Comiac et Lacam d'Ourcet) a été suspendu et reprendra au printemps 2021 pour un budget de 101 734,80€ TTC

TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNE

- ✓ **Acquisition de matériels** :
  - Remplacement du plexi du tracteur – 4 222,44€ TTC
  - Achat d'une débroussailleuse : 990€ TTC

- ✓ **Fauchage** :
  - Sousceyrac : Rieu Bruno (2 passages) – 3 646€ TTC + 11 100€ TTC
  - Lacam d'Ourcet : Bex Alain (2 passages) – 1 296€ TTC + 2 700€ TTC
  - Comiac, Calviac et Lamativie : travaux réalisés par les agents techniques communaux avec le matériel communal, pour un montant estimé à 8 400€ (500 heures de travail)

- ✓ **Divers** :
  - Réfection du chemin de Peyratel – 8 155,80€ TTC
  - Réfection de la piste de la Luzette (Eurovia) : 9 775,91€ TTC
  - Marquage des passages piétons de Sousceyrac (Modern'Signalisation) : 1 452€ TTC
  - Installation de panneaux de signalisation : 2 292,10€ TTC

- ✓ **Projet engagé pour 2021** :
  - Installation de coussins berlinois sur la rue de Latronquière (Colas) – 6 000€ TTC

CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DE LA FORET COMMUNALE ?

Si les forêts sont connues pour être des témoins silencieux de l'Histoire, le domaine de la Luzette ne fait pas exception. Voici présentées ici les grandes phases de l'histoire de la forêt communale de Sousceyrac-en-Quercy.

Avant la Révolution Française, la Luzette est décrite dans certains documents comme la plus grande chesnaie du Quercy appartenant au duc de Luynes. La principale essence présente sur cette forêt qui s'étend à l'époque sur plus de 1000 hectares est le chêne pédonculé, en latin « Quercus Robur » qui a donné son nom à notre région Quercy.

1792-1793 : La Révolution française, la terreur … La forêt de la Luzette est en feu …

La période révolutionnaire entraine des destructions massives de biens appartenant à la noblesse. D'origine italienne, les « Alberti », la famille des ducs d'Albert de Luynes, est une des grandes familles de la noblesse française. Tout comme la chapelle de Verdale, leur forêt est mise à feu, son embrasement entrainera sa ruine et sa disparition. Le propriétaire de cette ancienne forêt devenue une lande couverte de bruyère sans réelle valeur autre que pour le pacage des moutons décide alors de faire dons aux villageois de Sousceyrac d'une partie de cette terre, soit environ 300 hectares.

Géologiquement, la Luzette est située sur des terrains cristallophylliens, des schistes principalement, avec filons de quartz. La couche arable est relativement épaisse. Au fond de chaque dépression existent de petites formations de tourbières, car le sol très imperméable et le climat déjà montagnard favorisent un ruissellement perpétuel d'eaux acides.
Ce sont les végétaux typiques de la lande du Massif Central qui recouvrent ces terrains déshérités : callune, fougère, genêts, molinie, quelques bruyères. Dans les dépressions : sphaignes, pédiculaire des marais, … Cette végétation est plutôt rase. Des incendies périodiques éliminent les arbres. Seuls quelques bouleaux verruqueux s'installent de ci, de là.

Les seules utilisations de ces terres à cette époque sont le pacage des moutons et la récolte de la litière. Les landes de la Luzette sont pratiquement inutilisées. Il a été question, dans les années 1920, de mettre en culture ces vastes étendues désolées. L'idée de reboiser commence à germer au sein du conseil municipal dans les années 1930. Malheureusement, il faudra attendre 1940 pour qu'un service forestier local voit le jour et puisse œuvrer à ce projet.

1939-1945 : La France est en guerre … les maquisards s'installent … les parachutages commencent sur le terrain Chénier …

En attendant que le projet de reboisement aboutisse, entre 1942 et 1944, les Luzettes sont un haut lieu de la Résistance avec la présence de nombreux maquisards. Cette lande devient une zone de très importants parachutages. Ce sont 90 soldats, principalement Anglais, et 89 tonnes de matériel de guerre et des armes qui ont ainsi été parachutés sur ce territoire.

Des hommes y sont dissimulés (réfractaires au STO, déserteurs des chantiers de jeunesse, déportés, etc…). La particularité du site, c'est une ligne électrique souterraine et clandestine qui alimente la radio, rayonnant jusqu'à 300km pour récupérer avions et messages.

Les parachutages étaient organisés par nuit claire de pleine lune. Lorsqu'ils étaient imminents, ils étaient annoncés à la radio par message personnels codés, répétés 3 fois dans la journée. Le premier parachutage a été annoncé par le message suivant : « Les enfants de Denise sont sages ». Bien d'autres ont suivi, comme « le savetier est plus heureux que le financier ».

C'est le terrain de Chénier, situé en bordure de la forêt communale actuelle, qui sera le plus utilisé par les alliés pour les parachutages à partir d'août 1944. C'est là aussi que se trouvent 3 sites emblématiques de la résistance dans notre secteur : les fermes de la Luzette à Sousceyrac, de la verrerie à Labastide-du-Haut-Mont et de la Fontbelle à Saint-Saury.

Dès 1933 : Le grand chantier de reboisement

Le point de départ du grand et long chantier de reboisement est l'année 1933, lorsque le Sous-Préfet de Figeac propose à la commune de Sousceyrac de procéder au boisement des landes improductives à la seule condition de soumettre la future forêt au régime forestier. Voici résumé ici les principales correspondances et décisions qui ont contribué au boisement des grands communaux tels qu'on les connaît aujourd'hui :

18 février 1933 : Extraits du courrier adressé à M. VIC, maire de Sousceyrac par le Sous-Préfet de Figeac

« Il résulte que votre commune possèderait en propre une importante superficie de terrain en friches ou servant au pacage des animaux. Je voudrais appeler votre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à boiser ces « communaux » jusqu'alors improductifs. Je n'insisterai pas sur la diminution inquiétante de la forêt dans le monde ni sur les ravages causés par le déboisement qui favorise les inondations dévastatrices… Une commune prévoyante peut retirer des revenus importants de l'exploitation rationnelle d'une forêt de sapins… Si vous acceptez que votre forêt soit soumise au régime forestier : l'Etat prend à sa charge tous les travaux de boisement et d'exploitation et prélève sur les produits des coupes une part proportionnelle convenue d'avance avec la commune, généralement la moitié. Dans l'exemple qui précède, la commune sans avoir aucun souci, aucune charge, aucun risque, touche à partir de la 25ème ou 30ème année une somme annuelle de 7 500 à 25 000 F… Vous avez donc là un moyen de diminuer dans de notables proportions les charges de vos contribuables et de procéder à des travaux communaux qui jusqu'alors étaient impossibles faute d'argent… Pour demander le boisement de ces communaux, vous pouvez le faire en m'adressant une délibération. Je serais heureux si cette forêt pouvait apporter plus de disponibilité à votre budget et si les enfants qui grandissent dans votre commune pouvaient, un jour grâce à elle, connaître une vie plus facile que celle qu'ont connue leurs aînés. »

1ère objection : la commune fait abandon de ses communaux.

Réponse : Non, elle conserve la propriété de la forêt et du terrain mais elle n'a pas le droit d'en disposer à son gré puisque la forêt est gérée par l'Administration.

2ème objection : Jamais des pins ne pourront pousser sur certains coteaux arides et dépourvus de toute terre végétale.

Réponse : L'administration des Eaux et Forêts est formelle : certaines variétés de pins peuvent parfaitement pousser sur des terrains semblables aux Causses du Lot.

25 janvier 1935 : Un arrêté préfectoral autorise la commune à acquérir certaines parcelles de terrains situés au lieu-dit « communal de Sousceyrac ».

CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DE LA FORET COMMUNALE ?

10 mai 1937 : Par une lettre adressée au maire de Sousceyrac, l'inspecteur des Eaux et Forêts de Toulouse, chef du service des aménagements et du reboisement, confirme qu' »aucune décision n'a été prise en ce qui concerne le reboisement du Grand Communal. L'Etat peut accorder à la commune une subvention en nature et en argent pouvant aller jusqu'à 75% de la dépense totale ; mais, pour cela, il faudrait que la commune commence par allouer le crédit nécessaire pour faire face à cette dépense, la subvention de l'Etat n'étant versée qu'après coup) ».

19 décembre 1940 : Monsieur JOUNET, Garde général des Eaux et Forêts, adresse au maire un rapport au sujet du reboisement d'une lande communale à Sousceyrac :

1) Le communal de Sousceyrac a une superficie de 256 ha 35 ares d'un seul tenant. Ce terrain est formé principalement de micaschistes avec par endroits, un peu de granite. Couvert de fougère aigle, sa seule utilisation consiste au pacage des moutons. Il serait facile de créer sur cette lande une forêt des plus productives. Le climat est déjà assez montagnard (climat du Cantal). Essences à préconiser : pin sylvestre, pin laricio et mélèze du Japon sur les versants chauds, épicéa et sapin Douglas aux expositions nord et nord-est.

2) Mode de reboisement : Il n'est pas question de défricher. Planter des sujets assez vigoureux. Des pins de 3 ans et des épicéas de 4 à 5 ans conviendraient bien. Les plants seraient fournis gratuitement par l'Administration Forestière. Seul leur transport serait au frais du bénéficiaire. Plantation en quinconce et espacés de 1,50 m en tous sens (2 m pour le sapin de Douglas). Ceci présente donc en moyenne 4 500 plants à l'hectare. Plantation du 15 octobre au 15 décembre puis du 15 janvier au 15 mars. On compte qu'un ouvrier peut planter environ 300 plants par jour en terrain aisé, 200 en terrains difficiles.

3) Main d'œuvre nécessaire **:** pour reboiser 100 ha au printemps, il faut un personnel de 57 à 60 hommes (60 à 65 ouvriers avec le transport).

4) Outillage nécessaire : chaque homme doit avoir au moins une bêche et une houe.

5) Coût du reboisement, financement des travaux, avantages futurs :
   Coût du reboisement :
   a) Prix des plants : 50F le mille, soit 450 * 50 = 22 500F
   b) Salaire des planteurs : à raison de 20 F par jour, on peut tabler sur 800 F/ha au plus, en tout : 80 000 F
   c) Dépense totale : 102 500 F

   Financement des travaux : Subvention de l'Etat : 60%. Si la commune obtenait le maximum, elle n'aurait donc à payer que 102 500F*40%, soit 41 000F pour 100 ha.

   Avantages futurs à espérer pour la commune : les produits se divisent en deux groupes :
   a) Produits des éclaircies :

A 20 ans : 30 stères de bois de mine/ha à 40F/st = 1 200F/ha, soit un total de 120 000F qui couvrent largement la dépense de plantation.
A 40 ans : nouvelle éclaircie et ainsi tous les dix ans.

   b) Coupes définitives :

450st/ha au minimum en 60 ans, soit 450 X 100 X 40F = 1 800 000F
Eclaircies comptant 100 st/ha au cours de la révolution complète cela ferait, soit 100 X 100 X 40 = 400 000 F
Total en 60 ans : 2 200 000 F

6) La présence d'un garde aux environs de la plantation réalisée est nécessaire pour surveiller l'agissement des riverains et prévenir les risques d'incendie.

7) Nécessité de la création d'une pépinière pour trouver sur place des plants adaptés au climat dès leur origine.

31 janvier 1942 : Le garde général des Eaux et Forêts informe le maire que le Conservateur des forêts d'Agen passera le mercredi 4 février dans la commune pour y juger de l'opportunité de la création d'une pépinière.

17 juillet 1942 : Le Sous-préfet de Figeac adresse au maire de Sousceyrac un rapport du Garde Général des Forêts en date du 30 juin 1940 relatif au reboisement du terrain communal et trois formules de demande de subvention.

Ce rapport indique que la reconstitution d'une forêt de près de 300 ha serait non seulement d'un haut intérêt national, mais assurerait, dans l'avenir à la commune propriétaire des revenus considérables, mais il semble nécessaire de se limiter à un reboisement progressif, par tranches annuelles. La première tranche couvrirait 2 ha, le service forestier local se chargerait de trouver les plants ainsi répartis :

17 ha en plants divers ;
3 ha en graines de pin sylvestre.
Plants nécessaires : 4 400 17 = 74 800 plants ainsi répartis :
Pins noirs d'Autriche : 3 ha = 13 200 plants les 10 000 = 3 498 F
Pins sylvestres : 6 ha = 26 400 plants à 2 750 F les 10 000 = 7 160 F
Epicéas : 3 ha = 1 3 200 plants à 4 100 F les 10 000 = 5 412 F
Mélèzes du Japon : 5 ha = 22 000 plants à 6 350 F les 10 000 = 13 970 F
Total : 17 ha = 74 800 plants
Graines de pins sylvestres : 3 ha = 12 kg à 240 F/kg = 2 880 F
Total = 32 920 F
Frais d'emballage, manutention, divers : 2 000 F
Transport : 2 000F
Main d'œuvre (mise en jauge) : 1 600 F
Mise en place des plants et des graines : 30 000 F
Achat d'outils (4 faux, 2 pelles, 15 pioches, 2 pierres à aiguiser) : 1 500 F
Dépense totale : 70 020 F

22 août 1942 : Le Conservateur des Forêts demande au maire de faire procéder à l'achèvement de la délimitation entre la partie des landes de Sousceyrac devant rester la propriété communale avec accès d'au moins 250 m de long sur la route de Pisselièvre et les landes attribuées à divers particuliers sur le pourtour Nord et Ouest.

Il demande avec l'extrait de cette délibération la soumission au régime forestier des terrains communaux avec leur désignation cadastrale.

Il souhaite connaître « à quelles époques remonte l'introduction dans le parc de Grugnac de chacune des quatre principales espèces ligneuses (épicéa, mélèze, pins laricio, sapin) qui y prospèrent remarquablement. Il serait en outre très intéressant de connaître de quelle région ces essences ont été importées. »

26 août 1942 : Réponse du maire de Sousceyrac qui précise que les semis et plantation du parc de Grugnac ont été faits entre 1875 et 1880. Plants et graines devaient provenir d'attributions des Eaux et Forêts.

5 septembre 1942 : Le Garde général des Eaux et Forêts réclame au maire un calque certifié conforme du plan cadastral du grand communal

9 janvier 1943 : Le Garde général des Eaux et Forêts retourne au maire de Sousceyrac l'acte authentique en date du 15 juillet 1933 portant abandon de 68 parts du communal par les ayants droits, à la commune de Sousceyrac.

CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DE LA FORET COMMUNALE ?

11 avril 1943 : Le Conservateur des Eaux et Forêts d'Agen transmet au maire de Sousceyrac une copie conforme concernant les frais de garderie et de régie des bois soumis au régime forestier.

Le décret du 30 octobre 1935 a modifié à compter du 1er janvier 1936 le calcul des frais de garderie et l'administration réclamés aux départements, communes et établissements publics.

Les communes paient désormais au prorata de la valeur des produits retirés de la forêt. Depuis 1936, ce pourcentage a varié entre 8 et 11%.

14 mars 1953 : Extraits de lettres de l'ingénieur des Eaux et Forêts à Cahors adressées au maire de Sousceyrac
Dans votre lettre du 30 octobre 1952, vous avez demandé l'assurance formelle que les travaux de reboisement du Grand Communal » pourront âtre entrepris par le Fonds Forestier National.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Directeur général des Eaux et Forêts à Paris a donné son accord de principe pour l'exécution de ces travaux jugés intéressants et situés dans une zone prioritaire.

Il m'a par conséquent invité à activer la constitution du dossier. »

8 mars 1954 : Extrait des arrêtés du Sous-préfet de Figeac

Par délibération en date du 30 août 1953 le conseil municipal de Sousceyrac accepte des ayants droits : M. Germain MOISSINAC, Charles MOMPEYSSEN et Urbain LAVAUR leur part du Grand Communal de Sousceyrac. Cette cession s'effectuera moyennant la prise en charge par la commune des impôts et toutes charges pouvant résulter des droits cédés. A charge également par la commune de rétrocéder une quote-part proportionnelle à l'importance de leur apport calculée sur la première réalisation des arbres plantés. Le prix total des parts vendues s'élève à la somme de 40 000F se répartissant comme suit : MOISSINAC : 2 parts, MOMPEYSSEN : 1 part, LAVAUR : 1 part.

2 août 1954 : Courrier de l'Ingénieur des Eaux et Forêts à Cahors

« J'ai l'honneur de vous notifier la décision de M. le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture du 19 juillet 1954, autorisant la prise en charge par le Fonds Forestier National des travaux d'équipement et de reboisement à effectuer dans le Communal de Sousceyrac, tels qu'ils sont désignés au contrat signé par la commune, jusqu'à la concurrence du montant d'une dépense estimée à 16 millions de francs.

Cette décision a été assortie d'une condition de soumission des terrains à boiser au Régime Forestier. »

16 septembre 1954 : Extrait du registre des arrêtés du Préfet

« Par la présente cession la récapitulation des parts détenues par les différents ayants droit du Grand Communal devient la suivante : Parts communales : 72 – Ayants droit particuliers : 33.

La surface communale ainsi délimitée a une contenance de 252ha, 72a, 54ca soit : 28,20 ares au nord de la route du Rouget et 252ha, 44,34 ares au sud de la route du Rouget, dont 6ha, 09a, 30ca resteront occupés par des chemins et des pistes. »

Voici ainsi résumé l'historique de la plantation du Grand Communal. Gérée par l'ONF, notre forêt a connu principalement des coupes d'éclaircies et d'entretien. Les résultats des ventes sont ainsi partagés : une moitié pour la commune la deuxième moitié, remboursée à l'Etat correspond à la dette de la commune pour le reboisement qui a été entièrement pris en charge par l'Etat. Cette participation a pris fin avec le remboursement de la dette en 2017.

Photo : Mairie de Sousceyrac-en-Quercy - 2019

Bilan de l'exploitation forestière 2019

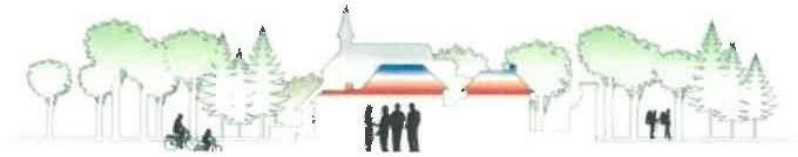

Forêt communale de Sousceyrac-En-Quercy

Aménagement(s) : 2013 - 2032

Bilan de l'année 2019

Document édité le 05/03/2020 et établi au regard des éléments à disposition sous réserve d'erreur ou d'omission

Surface totale : 265,40 ha

Recettes (€ HT)	2019	2018
Ventes de bois façonnés	0,00	0,00
Ventes de bois sur pied	102 222,31	55 136,60
Chasse et pêche	0,00	0,00
Concessions et locations	0,00	0,00
Autres recettes	0,00	0,00
Total :	102 222,31	55 136,6

p.m Bois délivrés(€ HT)	2019	2018
Sur pied	0,00	0,00
Façonnés	0,00	0,00
Total :	0,00	0,00

Dépenses (€ HT) Honoraires inclus	2019	2018
Services Forestiers Investissement	18 852,00	1 899,70
Services Forestiers Entretien	0,00	0,00
Travaux infrastructures Investissement	0,00	0,00
Travaux infrastructures Entretien	0,00	2 700,00
Frais de garderie et d'administration	5 110,90	7 065,47
Frais d'exploitation	0,00	0,00
Autres travaux	14 621,65	1 815,60
Total :	38 584,55	13 480,77

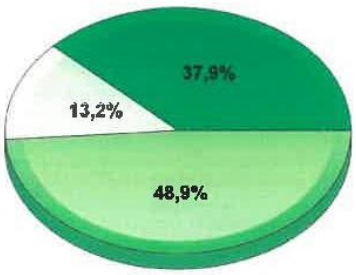

Bilan (€ HT)	2019	2018	Variation (€)	2017	Moyenne sur 3 ans
Recettes	102 222,31	55 136,60	47 085,71	78 591,50	78 650,14
Dépenses	38 584,55	13 480,77	25 103,78	23 572,49	25 212,60
Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursements FFN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total :	63 637,76	41 655,83	21 981,93	55 019,01	53 437,53

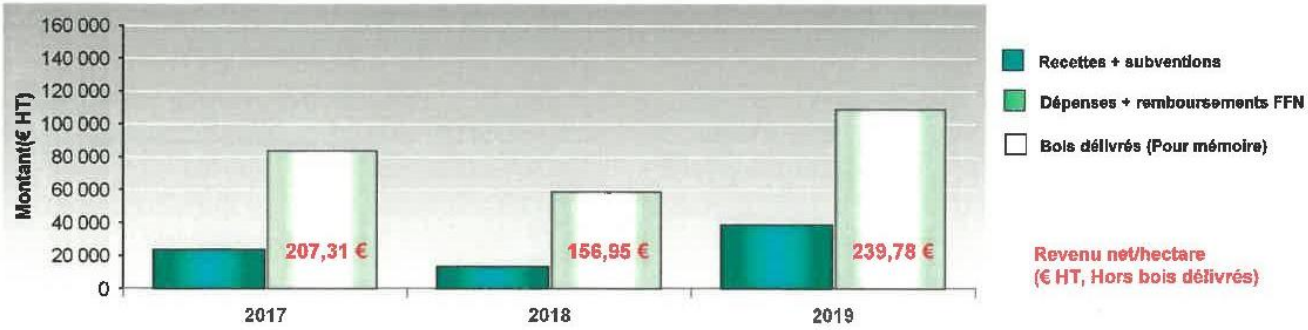

Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre se poursuit. Les communes déléguées de Lacam d'Ourcet et de Lamativie sont raccordées. Les autres communes ne vont pas tarder à en bénéficier. Retrouver la carte interactive du déploiement sur : www.alliancetreshautdebit.fr

Contrat bourg-centre

Initiée en 2018, la démarche de labellisation « bourg-centre » se concrétise. Un contrat conclu entre la commune, Cauvaldor et la région devrait être signé au premier trimestre 2021. Ce contrat contient un projet de territoire porté par Sousceyrac-en-Quercy et intégré dans un réseau de 9 bourgs-centres dans le Nord du Lot. Pour rappel, la politique de développement et de valorisation des bourgs-centres a été impulsée par la Région Occitanie pour identifier les communes centrales d'un bassin de vie, afin de cibler des actions prioritaires de renforcement de l'attractivité et de revitalisation des territoires.
En effet, les élus de la commune de Sousceyrac-en-Quercy ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel dont les opérations devraient bénéficier de subventions bonifiées.

Inscriptions sur les listes électorales

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2020**.
En 2021, les citoyens sont appelés à élire leurs conseillers départementaux.

Livret d'accueil offert aux nouveaux arrivants

Un livret d'accueil des nouveaux arrivants est distribué sur demande en mairie. Il contient toutes les informations municipales et associatives utiles à la vie quotidienne. Il a été pensé pour faciliter l'intégration des nouveaux habitants et les aider à découvrir le territoire. N'hésitez pas à le demander lors de votre visite dans les mairies (horaires d'ouverture page 2).

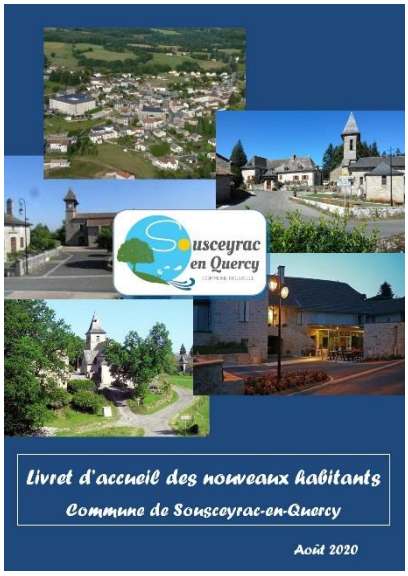

Service de l'eau de Comiac

Depuis la création de l'adduction d'eau potable de Comiac, M. Michel COUDERC assume la fonction de « fontainier ». Après 25 ans de bons et loyaux services, il a souhaité arrêter cette activité.
Nous le remercions chaleureusement.
Grâce à sa vigilance et sa rigueur, il a assuré le service en toutes circonstances pendant toutes ces années, ce qui a permis d'avoir de l'eau potable avec le moins d'impact possible pour les abonnés.
Depuis le 1er septembre, c'est M. Francis MONTBERTRAND qui a pris la relève pour la régie de Comiac et de Lamativie.

Parcours Terra Aventura

Créés en 2010 par l'ancienne région Limousin, les parcours Terra Aventura permettent aux joueurs de découvrir un territoire selon un parcours thématique semé d'indices, au bout duquel se trouve un trésor à découvrir. A chaque thématique correspond un petit personnage virtuel, nommé « Poi'z », qui accompagne le promeneur dans sa quête au trésor. Depuis le mois d'août dernier, la forêt de la Luzette dispose de son propre parcours, qui a déjà époustouflé plus de 150 joueurs.

Etude pour la mise en place d'une mutuelle communale

La commission des affaires sociales et des solidarités a commencé à travailler sur un projet de mutuelle communale. Il s'agit de proposer à la population une mutuelle santé (tiers-payant) à un tarif négocié. La commune est accompagnée par l'association Mut'Com qui est chargée de coordonner la mise en place de ce projet sur notre secteur. Pour nous aider à identifier vos besoins, merci de répondre au questionnaire ci-joint. Vous le trouverez également sur le site internet et sur la page Facebook de la commune. Des réunions publiques seront organisées lorsque le projet sera plus avancé.

Remplacement de poteaux téléphoniques

La société Orange, via son sous-traitant EPS, a procédé au remplacement d'environ 80 poteaux téléphoniques aux lieux-dits suivants : Alzac, Benne, Bennet, Carrègue, Capichou, Carrofoul, Canet, Cantagrel, Cayrol, Combret, Croix de Lissarthe, Glédines, Grugnac, La Barraque, Lacombe, Lagardelle, Lasmaries hautes, Lasrégaldies, Lavergne, La Vitarelle de Monteils, La Vitarelle de Paille, Le Cassan, Le Cros, Le Marguil, Le Marguil Vieux, Le Mascour, Les Baumes, Monteils, Moulin de Grandsaigne, Moulin de la Place, Moulin de Pressouyre, Puech de Glen, Puech de Mani, Route d'Aurillac, Route de Lacam d'Ourcet, Route de la Rouquette, Route de Latronquière, Route de Saint-Céré, Sceaux, Simon.

Rénovation du logement de l'ancienne gendarmerie

Le bâtiment de l'ancienne gendarmerie de Sousceyrac, situé à côté du Crédit Agricole, comporte 5 logements. Quatre sont actuellement occupés, le cinquième va bénéficier d'une remise à neuf. Les travaux prévus consistent à rehausser la porte d'entrée, changer les menuiseries, refaire la cuisine et la salle de bains, reprendre l'électricité et les sols, murs et plafonds.

Création d'un skate-park

Un skate-park de 300 m² va être aménagé dans la zone de la Devesse. Les travaux débuteront dans le courant de l'année 2021.

Aménagement d'une aire de camping-cars

Les travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars se sont achevés en novembre 2020. 8 emplacements ont été créés et une borne de vidange des eaux usées et recharge en eau potable a été installée. Cette aire pourra accueillir gratuitement les camping-cars dès l'été prochain.

Charte régionale « Objectif Zéro Phyto »

Cette charte concrétise notre démarche pour réduire l'utilisation des pesticides et tendre vers le « zéro phyto ». Notre objectif est de protéger la santé publique et l'environnement grâce à la promotion des méthodes alternatives d'entretien, à inciter les usagers à abandonner progressivement l'utilisation de pesticides, à l'initiation d'une réflexion destinée à réaliser des économies en eau.

En 2019 notre commune a délibéré et s'est engagée, pour obtenir le niveau 2, à appliquer les méthodes alternatives et curatives exigées par Fredon Occitanie à savoir : utiliser les produits phytosanitaires uniquement pour l'entretien des cimetières. Avec la participation des agents techniques nous avons postulé pour le niveau 3 en 2020. Cet acte d'engagement valide la fin de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières et confirme son engagement sur les différents espaces de gestion. Concernant les cimetières, une réflexion est en cours pour la végétalisation de certains espaces.

Participez à la réalisation du verger de sauvegarde

La commune de Sousceyrac-en-Quercy a aménagé deux vergers de sauvegarde des anciennes variétés fruitières où une quarantaine de porte-greffes seront greffés fin 2020 et 2021. Vous avez un vieux pommier qui a des pommes délicieuses et vous voulez le transmettre à vos enfants et petits-enfants ? Vous avez ou connaissez un arbre fruitier : pommier, poirier, prunier, cerisier, une variété ancienne qui est à recommander pour le goût, la résistance aux maladies et aux parasites, la production régulière de fruits, la conservation des fruits ? Les greffons doivent être prélevés au mois de janvier. Si vous le souhaitez, signalez-le à la mairie au 05.65.33.00.82 ou au 05.65.33.04.32 ou aux Croqueurs de pommes du Haut-Quercy au 06.51.68.31.84. ou sur jcbeziat@wanadoo.fr. Les croqueurs de pommes prélèveront les greffons pour conserver ces variétés dans notre nouveau verger de sauvegarde. En contrepartie, on vous offrira un arbre greffé. Ce patrimoine génétique ainsi préservé pourra à nouveau servir de banque de greffons pour tous et vous pourrez aussi goûter à tous vos fruits dans quelques années, après les avoir plantés à nouveau dans vos vergers et jardins.Trois pommiers seront prochainement plantés dans la cour de l'école.

Les arbres :

Pommiers : Chanteclerc, Feuillude, Reinette de Cahors, Belle de Sarrazac, Pomme de Glace, Sainte Germaine, Saint- Romain, Tronquière, Pomme banane, Carette, Museau de lièvre rouge, Macoun, Rouge de Bilhac, Belle de boskoop, Pomme d'île, Pomme de Gluges, Charge bas.

Cerisiers : Burlat, Hedelfingen, Gros gain, Aigre douce, Naples.

Poiriers : Pierre Corneille, Poire orange, Williams, Champion, Comice

Pruniers : Reine Claude dorée, Agen locale, Mirabelle de Metz, Mirabelle de Nancy.

Territoire Engagé pour la Nature

La commission environnement et développement durable a travaillé au dépôt d'une candidature pour l'obtention d'une reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature ». Cette reconnaissance récompense les collectivités qui mènent des actions en faveur de la biodiversité. La commune de Sousceyrac-en-Quercy, engagée dans une démarche de transition énergétique et de développement des espaces naturels, a toutes ses chances de recevoir cette reconnaissance.

ÇA S'EST PASSÉ À SOUSCEYRAC-EN-QUERCY …

25 & 26 juillet 2020 : Fête votive à Sousceyrac

Le comité des fêtes de Sousceyrac a maintenu la traditionnelle fête votive annuelle. Adaptée aux circonstances sanitaires, elle s'est tenue sur deux jours, au lieu de quatre habituellement, mais le programme a été respecté, avec la fête foraine, les faritas, et le concours de pétanque avancé au dimanche au lieu du lundi. Seul le feu d'artifice n'a pas été tiré.

30 juillet 2020 : Ciné Belle Etoile à Sousceyrac

Pour sa 4ème édition, l'opération Ciné Belle Etoile s'est tenu à Sousceyrac, avec une diffusion du film « Belle et Sébastien » de Nicolas VANIER.

02 août 2020 : Vide grenier à Sousceyrac

L'association Loisirs Culture et Patrimoine a organisé son vide-grenier annuel qui s'est tenu sur la place des Condamines à Sousceyrac, le 02 août 2020.

10 octobre 2020 : Spectacle Premières pages

Pour la 3ème année consécutive, la bibliothèque de Sousceyrac a participé au dispositif Premières Pages, en partenariat avec la Caf du Lot, la Bibliothèque Départementale de Prêt et Cauvaldor. Ce programme vise à sensibiliser les jeunes enfants à la lecture et à réduire l'inégal accès à la culture littéraire en offrant un livre aux enfants nés l'année précédente. A cette occasion, les enfants de Sousceyrac-en-Quercy ont bénéficié d'un spectacle offert par la communauté de communes Cauvaldor.

24 octobre 2020 : Hommage à Samuel PATY

L'attaque terroriste qui a coûté la vie à Samuel PATY, professeur d'Histoire-Géographie au collège de Conflans-Saint-Honorine (78), a endeuillé l'ensemble du territoire national. Une quarantaine de citoyens lui ont rendu hommage samedi 24 octobre en observant une minute de silence devant la mairie de Sousceyrac-en-Quercy.

11 novembre 2020 : Cérémonies de l'Armistice

Les commémorations de l'Armistice de la première guerre mondiale se sont exceptionnellement déroulées à huit clos, sans public. Seuls les élus étaient invités à se rassembler pour honorer la mémoire des nombreux soldats morts pour la France.

Retrouver sur cette page la liste des associations et le nom de leur représentant.

Association	Nom du représentant
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	Dominique ROUSSELLE
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Julien SALGUES
ARPEGE	Vivianne RINGOT
Association des Commerçants, Artisans et Industriels du Pays de Sousceyrac (ACAIPS)	Sylvie CAPEL
Association des donneurs de sang bénévoles	Pierre MAS
Association des Parents d'Elèves	Pauline BENNET et Ingrid ALBERICH
Association Loisirs Culture et Patrimoine	Maurice MOURET-TEULET
Club des aînés	Nell BABBIT-KOPP
Club de pétanque	Jacques GOUZOU
Club de Tennis	Julien MORAND
Entente Ségala Foot	Nicolas PESQUIER
FNACA	André ASFAUX
Gym volontaire	Jeanne VIC
Little Boots 46	Chantal CROS
Kung Fu Wing Chun	Marc ICHTERS
Le Cercle des eaux vives	Odette FOULHAC
Le Petit Théâtre de Sousceyrac	Martine LOPEZ
Les Amis de Comiac	Jean-Pierre POISOT
Les Bruyères	Philippe GLORIEUX
Music Olt Country	Marie-Louise BENNET
Mutuelle Entraide Coups Durs	Nadine BENNET
Pescofis	Jean CALMEJANE
Rando Verte	Ginette MUNOZ
Twirling Batons	Annick COYER
USC Comiac	Francis MONTBERTRAND
Association de chasse de Calviac	Patrick ASFAUX
La Diane (société de chasse de Comiac)	Julien MONTBERTRAND
Société de chasse de Lacam d'Ourcet	Robert CAPSAL
Société de chasse de Lamativie	Jean-Claude CAPMAU
Société de chasse de Sousceyrac	Didier BIAUDIS

Les comités des fêtes

L'Eveil de Calviac (comité des fêtes)	Florian BOY
Vivre à Comiac (comité des fêtes)	Francis MONTBERTRAND
Cap de far (comité des fêtes de Lacam d'Ourcet)	Hugo MARCHANDIN
Comité des fêtes de Lamativie	Nicolas LHERM
Comité des fêtes de Sousceyrac	Judicaël BIAUDIS & Clément MORAND

LES URGENCES

SAMU	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE *(mercredi 8h-12h et samedi 14h-18h)*	05 65 33 02 17
MAISON MÉDICALE	05 65 40 38 80
Dr CHARAZAC (médecin généraliste)	
Dr POTAPOFF (médecin généraliste)	
Dr VIARD (médecin généraliste)	
Mme CALGOCCI (kinésithérapeute)	
Mme GAROFALO (kinésithérapeute)	
NUMÉRO D'URGENCE	3966
DENTISTE Dr CONNEAU	05 65 10 82 21
PHARMACIE DU SÉGALA	05 65 33 02 68
PHARMACIE DE GARDE	3237
INFIRMIÈRES	
Mme COUDERC et Mme VERMANDE	05 65 40 38 80
Mme VIDAL	05 65 11 96 70
AMBULANCE – VSL – TAXI	05 65 33 03 16

SERVICES PUBLICS

ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement) – Sur RDV	05 65 35 25 41
GDA (Groupement de développement agricole) J.C Labarthe	05 65 10 61 25
DÉCHETTERIE (mardi et samedi 9h-12h et mercredi, jeudi et vendredi 14h-18h)	05 65 10 69 53
ÉCOLE PUBLIQUE GASTON MONNERVILLE	05 65 11 62 98
GARDERIE – CENTRE DE LOISIRS	05 65 33 04 23
POMPES FUNÈBRES COUDERC	05 65 11 61 56
PRESBYTÈRE DE SOUSCEYRAC	05 65 33 00 05
PERMANENCES ASSISTANTES SOCIALES	
DE LA MSA, sur RDV	05 63 38 16 68
DU CENTRE MEDICO SOCIAL, sur RDV les lundis de semaines impaires	05 65 53 46 20
ADMR (mardi 9h-12h et 14h30-17h, vendredi 14h-18h ; par téléphone le lundi, mercredi et jeudi)	05 65 35 02 95
BIBLIOTHÈQUE (mardi et vendredi 10h-12h, 1er mercredi du mois, de 15h à 17h)	05 65 38 17 65
EFS (lundi 16h-19h, mardi et vendredi 9h-13h et 14h-15h, jeudi 9h-13h, voir page 2)	
EHPAD JACQUES DUMAS	05 65 40 49 40

ARTISANAT

Calviac	
Arboriste grimpeur bûcheron Mathieu ASFAUX	06 86 17 05 43
Charpente couverture David MAMBERT	05 65 11 06 24
Garage Jacques COUDERC, transport public de personnes	05 65 33 03 80
Comiac	
Bûcheron Pierre COLOMB-DELSUC	05 65 38 87 45
Couverture zinguerie Paul Antoine HAUCHARD	06 87 41 10 82
La Menuis'Hier Émilie DRUART	06 14 07 05 45
Maçonnerie Francis MONTBERTRAND	05 65 33 86 48
Lacam d'Ourcet	
Atelier du cuir Didier VALENTIN	06 04 13 41 86
Ébéniste Patrick ROUSSILHES	09 88 66 23 20
Entreprise de travaux publics Patrick CALMEJANE	05 65 40 33 10
Lamenuise atelier Arnaud COLOMBO	06 30 87 26 61
Lamativie	
Menuiserie Paul CAPMAU	05 65 33 04 30
Sousceyrac	
Charpente couverture menuiserie SAS COUDERC	05 65 11 61 56
Charpente couverture menuiserie Daniel FOUILLAC	05 65 33 05 66
Charpente couverture menuiserie Pierre LARRIBE	05 65 11 96 70
EDS Electricité générale Jean-Pierre LARRIBE	06 87 90 11 11
Garage station-service SARL Cazard	05 65 33 03 96
La centrale lotoise (climatisation, plomberie, électricité, …)	06 12 47 00 46
Maçonnerie générale Eric BENNET	05 65 33 04 12
Maçonnerie générale Henk TANGHE	06 21 18 63 15
Mécanique générale, location de matériel Patrick FRONTY	05 65 33 03 07
Peinture, placoplatre, revêtement de sols, carrelage Michel FOUILLAC	05 65 33 05 34
Peinture, placoplatre, revêtement de sols, carrelage Frédéric ROUSSEL	05 65 11 61 80
Réparation agricole Agri Quercy Services	05 65 40 38 65
Scierie, exploitation forestière SARL Vermande	05 65 33 01 96

COMMERCES & SERVICES

Comiac	
Agence postale (du lundi au vendredi 9h-12h, le samedi 9h-11h)	05 65 33 81 19
Espaces verts, parcs et jardins Jean-Marc GLEDINES	06 08 08 20 04
Lacam d'Ourcet	
Michaël MAZET (graphiste / infographiste)	06 86 99 75 47
Lamativie	
Engrais et alimentation animale André ROUSSILHES	05 65 33 00 72
Sousceyrac	
Alimentation générale « Panier Sympa » M. et Mme BECKER	05 65 33 04 42
Alimentation – Tabac – Presse – FDJ Eliane FOIS	05 65 33 00 02
Assistantes maternelles agrées : - Dominique MORAND	05 65 33 05 76
- Brigitte SALGUES	05 65 33 05 49
Boulangerie pâtisserie Martial LAURENT	05 65 33 02 84
Coiffure Sabine	05 65 33 01 77
Coiffure Sophie SEGUIGNES	05 65 50 24 79
Crédit Agricole	05 65 10 63 49
EARL Les Gourmandines (volailles, œufs) Valérie LARRIBE	05 65 33 04 91
DJ Didier BLAZI (animation soirées privées)	05 65 33 06 16
Groupama assurances	05 65 38 09 76
- *Mandataire locale : Madame Rose-Marie COLOMB-DELSUC*	06 30 35 45 07
La Caverne aux épices Amélie et Catherine LAVERGNE	05 65 34 96 62
La Poste (du lundi au vendredi 13h30-16h30)	05 65 11 09 82
Les Fermes de Figeac (Gamm Vert)	05 65 33 01 36
Traiteur Alexandre VALADE	06 31 40 90 07
Vente en ligne de vêtements et articles de country André PESQUIER	05 65 11 63 52

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Calviac

Meublés et gîtes Brigitte LEIBEL « La Maison d'Angeline » Lacaze – Calviac	05 65 33 02 57
Camping les Trois Sources 4* Peyratel – Calviac	05 65 33 03 01
Chambres d'hôtes Annie DELBERT Pont de Rhodes – Calviac	05 65 33 01 06
SARL Lilibox (meublé de tourisme) Pont de Rhodes - Calviac	06 37 21 97 60

Comiac

Chambres et tables d'hôtes Marie-Pierre et André CAYROL « Au Cantou » Proupech – Comiac	05 65 33 85 67 06 76 38 44 56
Chambres et tables d'hôtes « À l'ombre du Tilleul » Boussac – Comiac	05 65 33 83 92 07 78 37 24 40
Meublés et gîtes Daniel DOSNON Le Bourg – Comiac	05 65 33 88 59
Meublés et gîtes Colette et Serge BOY Le Bourg – Comiac	05 65 38 18 38 06 13 41 13 42
Meublés et gîtes Louis FOUR Le Bourg – Comiac	05 65 33 86 88
Camping municipal Lac des Vergnes – Comiac	05 65 33 87 93

Lacam d'Ourcet

Chambres et tables d'hôtes « Bout de côte » Marie-Laurence CALHIOL Bout de Côte – Lacam d'Ourcet	06 72 66 34 16
Camping, chambres d'hôtes, meublés et gîtes Guido VLUGGEN Les Teullières – Lacam d'Ourcet	05 65 11 90 55 06 75 77 71 06
Meublés et gîtes Eric et Sylvie COLOMB-DELSUC Le Cassan – Lacam d'Ourcet	05 65 40 25 01 06 86 06 66 39
Meublés et gîtes Serge JARRIGE Estal – Lacam d'Ourcet	05 65 22 08 39 06 84 07 71 24
Meublés et gîtes Marie-Noëlle ROUGIÉ Bout de Côte – Lacam d'Ourcet	05 65 33 00 40 06 89 29 32 03
Meublés et gîtes Patrick ROUSSILHE Lafontbonne – Lacam d'Ourcet	05 65 38 08 48 06 82 55 13 63

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Sousceyrac	
Meublés et gîtes André ASFAUX Puech Blanc – Sousceyrac	05 65 11 66 20 06 84 69 30 25
Meublés et gîtes Pierre BARRES Moulin de Simon – Sousceyrac	05 65 11 66 20
Meublés et gîtes Sylvie BENNET Puech Blanc – Sousceyrac	05 65 33 04 12
Meublés et gîtes Jean-Claude et Monique CELLES Cantagrel – Sousceyrac	05 65 38 24 51 06 12 85 06 88
Meublés et gîtes LAIR Cayrol – Sousceyrac	05 65 14 02 08
Chambres d'hôtes La Roussilhe Route de Latronquière – Sousceyrac	06 21 26 11 56
Hôtel-restaurant « Au Déjeuner de Sousceyrac » 2, allée Gaston Monnerville – Sousceyrac	05 65 33 00 56
Camping municipal Le Castagnol (Gérant : Laurent FORESTIER) Rue du stade – Sousceyrac	06 98 67 77 26

RESTAURATION

Calviac	
Restaurant Annie FREGEAC	05 65 33 02 13
Restaurant Chez Brigitte	05 81 71 66 21 06 10 89 38 36
Comiac	
Multiple rural « Just a Lot »	07 84 42 93 14
Sousceyrac	
Au Déjeuner de Sousceyrac	05 65 33 00 56
Café de la Poste	05 65 33 00 07
Café du Centre	05 65 40 47 61
La Terrasse	09 50 53 22 02

TARIFS MUNICIPAUX

Location des salles des fêtes

Commune	Tarifs particuliers	Tarif associations communales	Contacts
Calviac	De 70 à 240 €	Gratuit Sauf chauffage	05 65 11 60 30
Comiac	De 90 à 340 €		05 65 33 87 93
Lamativie	De 35 à 100 €		05 65 33 05 32
Sousceyrac	De 80 à 300 €		05 65 33 00 82
Lacam d'Ourcet	De 50 à 150 €	Gratuit avec chauffage	05 65 33 05 75

Garderie périscolaire

Matin de 7h30* à 8h50	1,80 €
Soir de 16h30 à 18h30 (18h le vendredi)	2 €
Matin et soir	3,30 €

** Possibilité d'ouverture à 7h, à partir de 2 enfants. Inscrire votre enfant une semaine à l'avance*

INFOS DÉCHETS

Image SYDED

LA MAIRIE DE SOUSCEYRAC-EN-QUERCY

VOUS SOUHAITE

UNE BONNE FIN D'ANNEE 2020

Ce bulletin est une publication périodique gratuite éditée par Sousceyrac-en-Quercy - Décembre 2020 / ISSN 2681-6199
Imprimé par nos soins
Photo de couverture : Forêt communale de Sousceyrac-en-Quercy